

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Marne	Canal de Meaux à Chalifert	Canal	Chalifert	141,500 142,500	142,500 145,000	Meaux, Mareuil-lès-Meaux, Villenoy Condé-Sainte-Libiaire, Esbly

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en avril 2022.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
8 300	2021-RMA-PK 142,000	Non	Non	Non	Inertes
	2021-RMA-PK 143,000	Non	Non	Non	Inertes
	2021-RMA-PK 144,000	Non	Non	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 18 mars 2021.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
PPRI Vallée de la Marne d'Isles-les-Villenoy à Saint-Thibault-des-Vignes - zone rouge
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : X
77DDT20010061 - PPRsecheresse Esbly - aléa à priori nul

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR509	canal de Meaux a Chalifert	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2021	Bon potentiel en 2021	inconnu	inconnu

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	077000746 - Condé-Sainte-Libiaire 1 077004131 - Isles-lès-Villenoy 1	souterrain	-
Périmètre de protection éloignée	oui	077000746 - Condé-Sainte-Libiaire 1	souterrain	-

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Pas de données sur le peuplement piscicole du canal.

Des données sont disponibles sur la Marne à Gournay-sur-Marne (03111271 - données 2004-2011), 15 km en aval, rivière avec laquelle le canal communique. Espèces principales : chevaine, anguille, goujon, gardon, bouvière – Espèces secondaires : bouvière, hotu, chabot, silure, barbeau, perche soleil.

Type de berges :

Les berges sont artificialisées et végétalisées.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le Canal de Meaux n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Canal de Meaux à Chalifert	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	FR1112003 - Boucles de la Marne
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Non	
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Non	110001152 - PLAN D'EAU D'ISLES-LES-VILLENROY
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Non	
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), bouvière, brochet pourraient être présents.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Canal de Meaux à Chalifert	non	possible	oui	oui

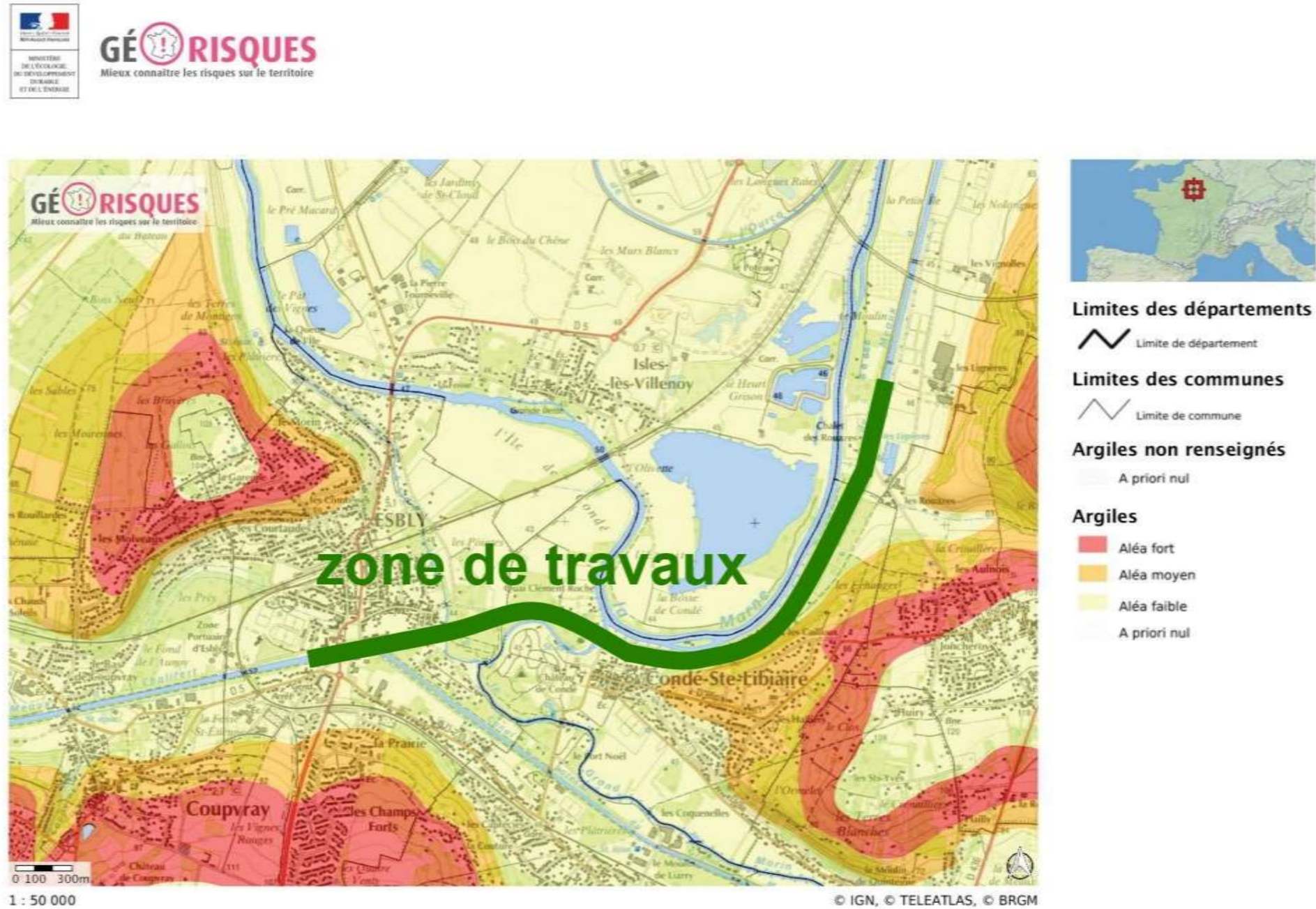
Sensibilité environnementale :

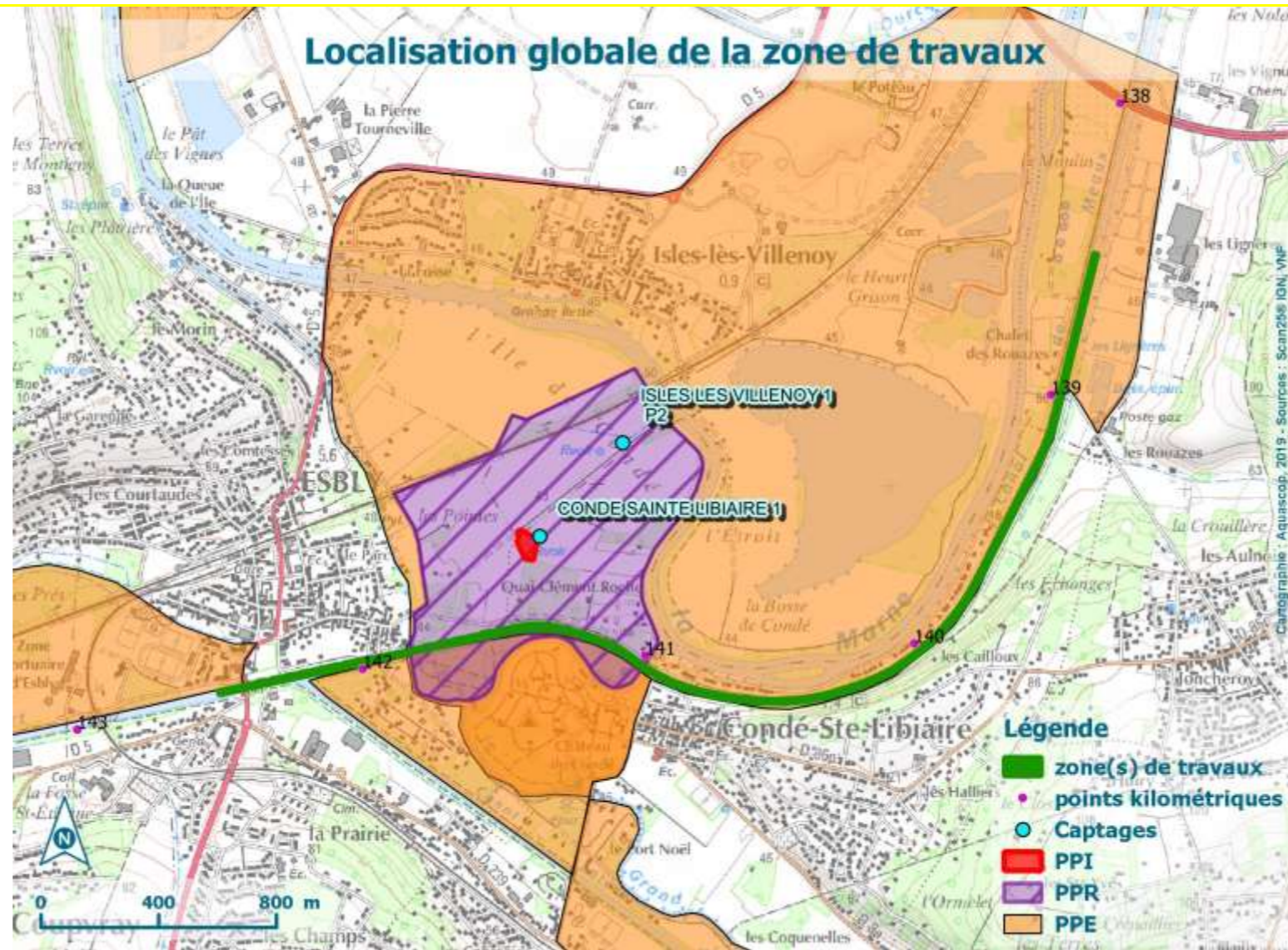
Le site a une forte sensibilité environnementale du PK 141.500 au PK 142.500, il est situé dans un périmètre de protection rapproché d'un captage AEP souterrain.

La ZNIEFF I et la ZPS ne concernent pas le canal, cependant des inventaires réglementaires sont présentes à proximité: oiseaux d'eau notamment. Le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger. Il sera ponctuel (quelques jours). Afin de limiter la gêne aux espèces d'oiseaux, des horaires adaptés seront mis en place de manière à réduire le niveau de bruit rencontré. Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés





Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

	MES	Oxygène dissous
Du PK 141.500 à 145.000	≥ 70 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion ;

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m ³)
8 300

Localisation du site :

Les sédiments seront envoyés dans le site de régilage de Fresnes-sur-Marne (77).